

TÉMOIGNAGE

Franck Viggiani – expert-comptable associé chez LF Experts



Expert-comptable depuis une vingtaine d'années, Franck Viggiani a découvert les Scop grâce à un de ses confrères, Robert Ohayon, spécialiste de ce statut à Lyon.

Dans le cadre de l'accompagnement récent de la société de conseil Alteriade dans sa transformation en Scop, il a suivi une formation d'une journée sur les Scop et les Scic pour se mettre à jour. Aujourd'hui, il est convaincu que la Scop répond à l'actualité par sa gouvernance et ses valeurs.

« Récemment, j'ai accompagné la transformation d'Alteriade en Scop. Cela faisait 2 ans que le dirigeant, François Mayaux, souhaitait transmettre son entreprise, mais il ne voulait pas que ses salariés en pâtissent. Au vu de leur activité particulière - 80 % de leur chiffre d'affaires sont réalisés auprès des églises ou diocèses – ce n'était pas facile de transmettre à un repreneur lambda. Je lui ai alors proposé de transmettre en interne, ce qui lui a beaucoup plu. Après une réunion avec ses salariés présents depuis longtemps dans l'entreprise, qui ont tout de suite adhéré au projet, je lui ai donné les contacts de l'Union régionale des Scop sur Lyon pour qu'ils rencontrent l'équipe spécialisée en transmission.

Le travail avec le délégué de l'Union régionale s'est très bien passé ; on a vraiment senti un bel accompagnement et une complémentarité.

Pour moi, en tant qu'expert-comptable, la transmission en Scop amène à un suivi plus poussé dans le conseil et la partie pédagogique. Dans un accompagnement structurel classique, tout est très borné, alors qu'en Scop, l'accompagnement est plus fort parce qu'il y a plus d'individus autour du projet.

Dans le cas d'Alteriade, dont j'accompagnais le dirigeant depuis 20 ans, je suis passé, avec la nouvelle équipe, à des points trimestriels. J'ai dû m'adapter pour rendre un peu plus ludiques et accessibles mes présentations auprès de néophytes en comptabilité et gestion.

Le renouvellement de la direction permet d'impulser, surtout dans le cadre d'une transformation, une nouvelle énergie. La force du collectif est énorme en Scop. Pour les salariés, l'avantage, c'est le partage entre les équipes de manière égalitaire, et pour un dirigeant, il ne se retrouve pas seul.

Aujourd'hui, les salariés d'Alteriade sont soulagés que leur ancien dirigeant soit encore présent à leurs côtés au quotidien, parce que c'est un monde nouveau pour eux, et en parallèle, le dirigeant apprécie cette transition en douceur avec ses anciens salariés.

Cette récente transformation m'a permis de réfléchir aux entreprises de demain. Pour moi, la Scop est une solution qui prendra de l'ampleur. Les jeunes d'aujourd'hui veulent participer à la gestion de l'entreprise. Je pense qu'il y a un environnement autour de la Scop qui est très intéressant dans le débat actuel.

Et puis comme on entend aujourd'hui beaucoup de débats gouvernementaux sur l'enjeu de la transmission des entreprises, je pense très sincèrement, qu'aujourd'hui, c'est une porte ouverte à la transmission en Scop. »

Solène Chartier

PAROLE D'EXPERT

« La forme Scop, c'est une continuité de l'entreprise et donc une poursuite de l'accompagnement de l'entreprise, mais avec une ouverture sur la nouvelle équipe. C'est très enrichissant de conseiller et de former des personnes non initiées à la comptabilité, la gestion et la finance. »